



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Brésil

Résumé

Une publication du SER de Brasilia
Semaine du 14 09 2026

L'inflation recule en août en raison d'une baisse exceptionnelle et ponctuelle des prix de l'électricité

L'indice national des prix à la consommation élargi était de -0,32 % g.m. en août portant l'IPCA à 4,22 % en glissement annuel. Cette baisse, généralisée géographiquement et supérieure aux attentes, résulte largement de la baisse exceptionnelle des tarifs d'électricité. Les indicateurs sous-jacents confirment une désinflation plus graduelle, limitée notamment par la hausse des prix des services.

Le Copom poursuit son assouplissement monétaire mais maintient une approche prudente face au contexte encore inflationniste

Le Conseil de Politique Monétaire de la Banque Centrale du Brésil a abaissé son taux directeur à 13,75 %, poursuivant un assouplissement monétaire favorisé par le ralentissement de l'inflation et de l'activité. La Banque centrale reste toutefois prudente face aux risques climatiques et géopolitiques, tandis que le Brésil conserve les taux d'intérêt réels les plus élevés au monde.

L'essor des travailleurs de plateformes numériques au Brésil : un vecteur d'accès à l'emploi, mais une protection sociale encore limitée

Le travail de plateformes numériques poursuit sa progression au Brésil, avec près de 2 millions de personnes concernées en 2025. Ces activités offrent des emplois flexibles, toutefois caractérisés par une forte informalité et une faible couverture sociale. Leur encadrement pourrait se voir assouplir ou au contraire renforcé, en fonction des résultats de l'élection présidentielle 2026.

LE CHIFFRE A
RETENIR :

13,75%

Le taux Selic de la BCB, après la nouvelle baisse de 25 pdb du taux directeur.

Source : BCB

Graphique de la semaine : Evolution de l'IPCA depuis août 2025

Évolution des marchés

Indicateurs	Variation sur la semaine	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	-0,3%	+9,9%	185 321
Risque-pays (CDS 5 ans Br)	-1,6%	-8,2%	112
Taux de change USD/BRL	+0,8%	-0,4%	5,16
Taux de change €/BRL	-0,5%	-0,5%	5,92

Note : Données du jeudi à 11h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

Actualités macro-économiques & financières

L'inflation recule en août en raison d'une baisse exceptionnelle et ponctuelle des prix de l'électricité

L'indice national des prix à la consommation élargi (IPCA) était de -0,32 % g.m. en août, après une hausse de 0,07 % en juillet. Cela correspond à la première baisse depuis un an et le recul mensuel le plus marqué depuis août 2022. Ce ralentissement de l'inflation est légèrement meilleur que les anticipations du marché (-0,29 %). En glissement annuel, l'inflation ralentit de 4,44 % à 4,22 %, repassant sous la borne supérieure de 4,5 % de la cible de la Banque centrale du Brésil (BCB), tandis que la hausse cumulée depuis janvier atteint 3,11 %.

La baisse de l'indice résulte principalement d'un recul exceptionnel des prix de l'électricité. Les prix du logement diminuent de 1,87 % sur le mois, sous l'effet d'une baisse de 7,63 % des tarifs résidentiels d'électricité liée au « Bônus de Itaipu »¹, crédit exceptionnel appliqué aux factures d'août lorsque le barrage d'Itaipu enregistre des excédents financiers. À elle seule, l'électricité contribue à hauteur de -0,33 point à l'IPCA, soit

davantage que la baisse totale de l'indice. Cet effet devrait être largement inversé en septembre avec le retour à des factures normales. Les transports ont également contribué à la baisse (-0,86 %), notamment grâce au recul des billets d'avion (-13,17 %) et des carburants, tandis que les prix de l'alimentation et des boissons varient peu (-0,34 %).

Cette baisse des prix s'est diffusée à l'ensemble du territoire, les 16 zones géographiques suivies par l'IBGE ayant enregistré une désinflation en août. Le recul a été particulièrement marqué à Curitiba (-0,64 %), sous l'effet notamment de la baisse des billets d'avion (-15,34 %) et de l'électricité (-7,73 %), ainsi qu'à São Luís (-0,60 %), Salvador (-0,59 %) et Recife (-0,53 %). À l'inverse, Brasília a enregistré une quasi-stabilité des prix (-0,02 %), la hausse de l'essence (+3,91 %) et du tabac (+22,89 %) ayant largement compensé les facteurs désinflationnistes observés au niveau national.

L'analyse des autres sous-jacents témoignent néanmoins d'une désinflation moins marquée. La moyenne des déterminants de l'inflation sous-jacente, obtenus par cinq méthodes de calcul réalisées par la BCB², progresse de 0,23 % sur le mois et ralentit à environ 4,35 % sur douze mois. La situation demeure toutefois moins favorable pour les services. En effet, hors secteurs les plus volatiles, l'inflation des services sous-jacents reste proche de 5 % en glissement annuel. Toutefois, leur inflation n'atteint que 0,03 % en août, en raison

¹ Il s'agit d'un crédit exceptionnel sur les factures d'électricité, financé par les excédents de commercialisation de l'énergie produite par le barrage d'Itaipu.

² Le calcul de l'inflation sous-jacente par la BCB repose sur 5 méthodes : exclusion des prix

administrés et alimentaires, exclusion de prix volatils de certains services et biens industriels, exclusion des 20% de variation les plus faibles et fortes, réduction du poids des produits dont le prix fluctue fortement et distribution pondérée des variations de prix.

du recul exceptionnel des prix des billets d'avion.

Ce ralentissement de l'inflation du mois d'août, bien que fortement conjoncturel, améliore les anticipations de marchés concernant la maîtrise de l'inflation en 2026. Le marché a baissé pour la troisième fois consécutive ses anticipations pour l'IPCA 2026, désormais attendu à 4,9%, contre 5% la semaine dernière. Cette prévision reste toutefois encore supérieure à la borne haute de la cible fixée par la Banque Centrale, tandis que celle pour 2027 a légèrement augmenté, de 4,29 % à 4,30 %. Un rebond de l'inflation est par ailleurs attendu dès septembre, avec un consensus à 0,5% g.m., largement porté par l'effet mécanique de la disparition du Bônus de Itaipu.

Le Copom poursuit son assouplissement monétaire mais maintient une approche prudente face au contexte encore inflationniste

Le Comité de politique monétaire (Copom) de la Banque centrale du Brésil a abaissé, le 16 septembre, son taux directeur Selic de 25 points de base, à 13,75 %. La baisse, adoptée à l'unanimité, est la cinquième consécutive depuis mars 2026, portant l'assouplissement cumulé à 125 points de base. Le taux directeur avait été maintenu à 15 % pendant neuf mois, à son plus haut niveau depuis près de vingt ans. La décision de septembre était largement anticipée par les marchés.

Le ralentissement de l'inflation et les signes de modération de l'activité économique ont justifié la poursuite de l'assouplissement monétaire. Selon l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE), l'indice des prix à la consommation (IPCA) a reculé de 0,32 % en août, après une hausse de 0,07 % en juillet, soit sa plus forte baisse mensuelle depuis septembre 2022. L'inflation sur douze mois est ainsi revenue de 4,44 % à 4,22 %, repassant sous la borne supérieure de la cible de la Banque centrale (4,5 %), tout en demeurant au-dessus de son objectif central de 3 %.

La poursuite de la détente monétaire reste néanmoins conditionnée à l'évolution d'un environnement géopolitique incertain. Le Copom souligne les risques liés au conflit au Moyen-Orient et à la politique monétaire des économies avancées. Le Brent a clôturé la séance du 16 septembre autour de 105 USD le baril, alimentant les risques de nouvelles pressions sur les carburants et les coûts logistiques. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a parallèlement relevé ses taux directeurs de 25 points de base, dans une fourchette de 3,75 % à 4 %, ce qui pourrait réduire les marges de manœuvre monétaires du Brésil en cas de dépréciation du real. Enfin, sur le plan domestique, le phénomène climatique El Niño constitue un risque supplémentaire pour les prix alimentaires, en raison de ses effets potentiels sur les rendements agricoles.

Dans ce contexte, le Copom entend conserver une approche graduelle sans s'engager sur l'ampleur des prochaines baisses. Si le ralentissement de l'activité pourrait ouvrir la voie à un nouvel

assouplissement, la persistance de l'inflation dans les services et les risques de nouveaux chocs d'offre limitent sa marge de manœuvre. L'institution maintient ainsi sa projection d'inflation à 3,2 % au premier trimestre 2028, son horizon pertinent de politique monétaire, et souligne que la poursuite du cycle dépendra des données à venir. La prochaine réunion, prévue les 3 et 4 novembre, interviendra après les élections générales des 4 et 25 octobre.

Le Copom relève parallèlement un ralentissement plus marqué de l'activité dans les secteurs sensibles aux taux d'intérêt, confirmant la transmission progressive de sa politique monétaire à l'économie réelle. Le taux Selic, encore très restrictif, pèse sur l'endettement des ménages ainsi que sur les marges de manœuvres financières des entreprises. Ainsi, le service de la dette des ménages représentait 28,9 % de leur revenu mensuel en juin 2026, tandis que le coût élevé du crédit alimente les difficultés des entreprises. 9 millions d'entre elles étaient en situation d'impayé en avril 2026, un record tandis que 602 (+ 40% g.a.) étaient engagées dans une procédure de redressement judiciaire sur les quatre premiers mois de 2026, après un record de 2466 entreprises en 2025.

Le marché ne prévoit pas de baisse supplémentaire des taux en 2026, traduisant la persistance du contexte inflationniste. En parallèle, les anticipations d'inflation pour 2026 ont été légèrement révisées à la baisse mais toujours supérieur à la borne haute de la BCB (4,5%), de 5 % à 4,9 %, tandis qu'elles atteignent 4,3 % pour 2027. Les projections du gouvernement, publiées

en juillet, restent fixées à 5,1 % pour 2026 et 3,6 % pour 2027. De son côté, le Copom retient désormais une inflation de 5,2 % en 2026 et de 3,9 % en 2027.

Malgré cinq baisses consécutives de son taux directeur, le Brésil conserve le taux d'intérêt réel le plus élevé au monde selon MoneYou et Lev Intelligence. Celui-ci s'établit à 8,45 % en septembre, contre 9,3 % en août, devant la Russie (6,79 %), la Colombie (6,33 %) et la Turquie (6,25 %).

Etude Economique & financière

L'essor des travailleurs de plateformes numériques au Brésil : un vecteur d'accès à l'emploi, mais une protection sociale encore limitée

Selon l'Enquête nationale continue auprès des ménages (PNAD Contínua) publiées par l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE), 1,96 million de personnes exerçaient une activité par l'intermédiaire de plateformes numériques de services en 2025, soit 1,9 % de la population occupée. Parmi elles, 1,8 million en faisaient leur activité principale, un effectif en hausse de 36,8 % depuis

2022. Le transport de passagers constitue la majeure partie des travailleurs de plateformes (53,9 % des travailleurs concernés), devant la livraison de repas et de marchandises (29,9 %).

Cette progression traduit la capacité des plateformes à absorber une main-d'œuvre confrontée à des difficultés d'insertion sur le marché du travail. Près d'un quart des travailleurs déclarent avoir rejoint ces activités faute de trouver un autre emploi, tandis que 26,8 % citent la flexibilité des horaires et 20,8 % la perspective de revenus plus élevés. Le secteur constitue notamment un débouché pour les jeunes adultes : 47 % des travailleurs concernés ont entre 25 et 39 ans et 62,5 % disposent d'un diplôme du secondaire ou d'un niveau d'études supérieur incomplet. Les faibles barrières à l'entrée et la possibilité de compléter par une autre activité professionnelle favorisent l'accès à l'emploi.

L'essor de ces activités s'accompagne néanmoins de conditions de travail moins favorables que dans le reste du secteur privé. En 2025, les travailleurs des plateformes effectuaient en moyenne 44,7 heures hebdomadaires, contre 39,3 heures pour les autres travailleurs, pour une rémunération mensuelle quasiment identique, d'environ 3 147 BRL (529 EUR). Leur rémunération horaire était ainsi inférieure de 12 %. Surtout, 72,1 % exerçaient dans l'informalité, contre 42,7 % des autres travailleurs du secteur privé, et seuls 34 % cotisaient à la sécurité sociale, contre 63 % pour les autres travailleurs. Cette situation limite notamment leur couverture en

cas de maladie, d'accident ou d'interruption d'activité.

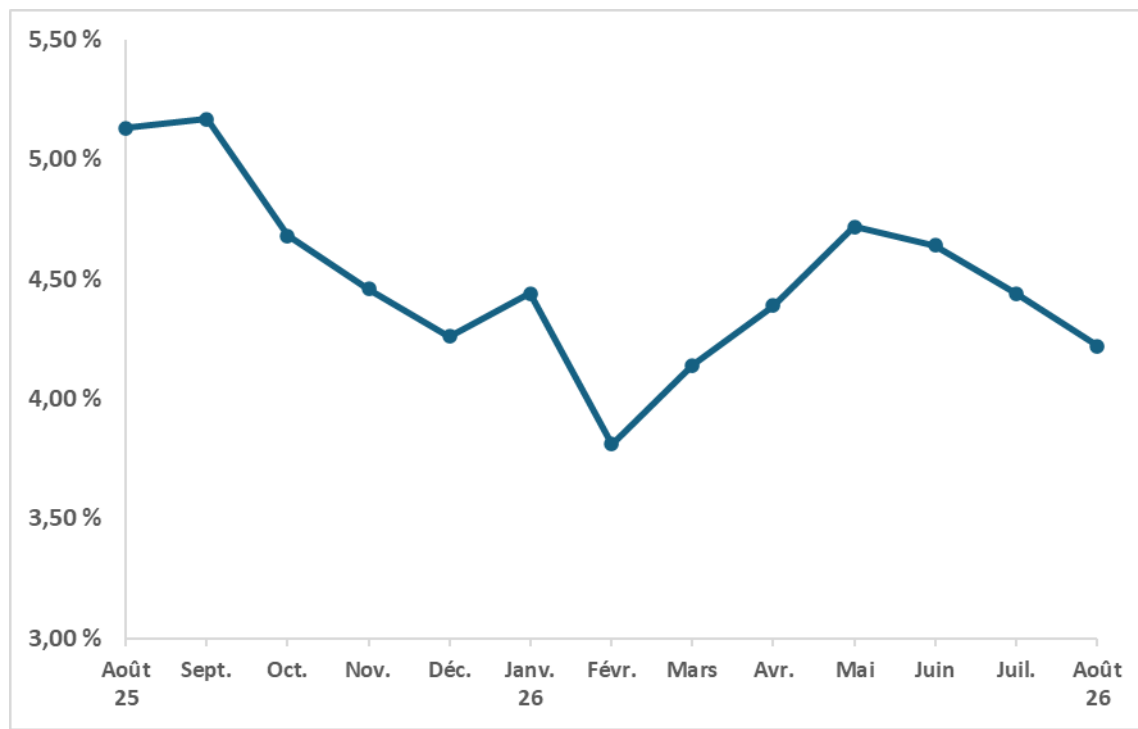
Face à ces fragilités, le gouvernement Lula a engagé plusieurs mesures de soutien. Le programme *Move Brasil*, pérennisé par une loi promulguée le 14 septembre, facilite l'accès au crédit des chauffeurs et livreurs pour l'acquisition de véhicules, avec une enveloppe initiale de 30 Mds BRL (5 Md EUR) destinée au financement de voitures neuves. L'exécutif a également engagé la création de 100 espaces de repos et imposé davantage de transparence sur la répartition du prix des courses entre les plateformes et les prestataires. Son programme électoral pour 2027-2030 prévoit de prolonger ces initiatives par un encadrement de la rémunération, une meilleure protection sociale afin d'élargir la couverture du système de retraite ainsi qu'une transparence accrue des algorithmes utilisés par les plateformes.

Le programme de Flávio Bolsonaro défend une approche différente, privilégiant le maintien de la flexibilité et des opportunités de revenus offertes par les plateformes, tout en promettant une protection sociale et une couverture retraite effectives sans toutefois préciser les modalités de financement de cette protection. Il critique notamment la place accordée aux organisations syndicales dans les projets de réglementation du gouvernement sortant. Le projet de loi complémentaire PLP 152/2025, destiné à encadrer les activités des chauffeurs et livreurs, reste en discussion au

Congrès. Le débat porte sur les modalités d'intégration de ces travailleurs aux dispositifs de protection sociale, dans un secteur dont le développement repose en grande partie sur l'autonomie professionnelle et la souplesse des conditions d'activité.

Graphique de la semaine

Evolution de l'IPCA depuis août 2025 en glissement annuel



Source: IBGE

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Pôle macroéconomie et finances - Service économique régional de Brasília.

Rédaction : Rachèle Sannier (Conseillère macroéconomique), Léo Portier (Adjoint)

Abonnez-vous : leo.portier@dgtresor.gouv.fr